



Parts sociale de société

Par **gerard04500**, le **15/10/2014 à 14:01**

Voilà par amour j'ai acheté plusieurs biens en concernant celle qui allait devenir ma femme nous avons un contrat de mariage

Seulement elle n'avait pas d'argent donc j'ai avancé le prix des parts sociales qu'elle ne m'a jamais remboursé
donc la seule preuve c'est qu'elle n'a jamais travaillé donc elle ne pouvait en aucun cas acheter ces biens
que puis je faire?